



APPEL À MANIFESTATION : RECENSEMENT DES AGRICULTEURS OU MAGASINS EN VENTE DIRECTE, EN VRAC OU EN CIRCUIT-COURT SUR LE TERRITOIRE D'ERDRE & GESVRES

Mis en ligne le 24 août 2020

Appel à manifestation : La communauté de communes Erdre & Gesvres recense actuellement les agriculteurs des 12 communes faisant de la vente directe ou en circuit-court sur le territoire ainsi que les magasins de produits locaux et en vrac afin de les intégrer dans le guide des producteurs locaux (sortie 2021).

Merci de nous envoyer un email, avant fin septembre si vous souhaitez être intégré dans le guide.

Contact : diane.drouet@cceg.fr



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00